



AVIS PUBLIC

Calendrier 2026 des séances ordinaires du Conseil municipal

Aux contribuables de la Municipalité de Caplan,

Avis public est donné par le directeur général et greffier-trésorier:

Que le Conseil municipal, lors de la séance d'ajournement du 22 septembre 2025, a établi des dates au calendrier ci-après mentionné relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour **2026**, qui se tiendront le **lundi** et qui débuteront à **20 heures** :

- 12 janvier
- 2 février
- 2 mars
- 13 avril
- 4 mai
- 1 juin
- 6 juillet
- 3 août
- 14 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

Qu'à cette liste, peuvent s'ajouter les séances d'ajournement dont un avis public sera affiché lorsqu'applicable.

La séance d'ajournement pourra être signifiée lors de la séance ordinaire précédant celle-ci.

Les séances extraordinaires sont aussi exclues de cette liste.

Donné à Caplan, ce 23 septembre 2025

François Bouchard

François Bouchard, directeur général et greffier-trésorier